

→ CLUB
LOOKÉA



CLUB MARMARA

CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIERES

LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER

- Fournir un **test PCR négatif** pour la Covid-19, réalisé jusqu'à 72 heures avant leur arrivée sur le territoire bulgare pour toute personne de 5 ans et plus
- Ou fournir un **certificat de vaccination** contre la Covid-19. Ce certificat doit comporter votre nom et prénom (écrits en alphabet latin selon la pièce d'identité utilisée pour le voyage), votre date de naissance, les dates d'administration des doses respectives du vaccin (obligatoirement 2 doses pour les vaccins Pfizer, Moderna, Astrazeneca et une dose pour le vaccin Janssen), le nom commercial et le numéro du lot, le nom du producteur ou du détenteur de l'autorisation d'usage, le pays d'émission et le nom de l'institution d'émission ;
- Ou pour les personnes ayant eu la Covid-19 : un document **prouvant le résultat positif** d'un test PCR ou d'un test rapide antigénique de détection de la Covid-19, pour la période du 15ème au 180ème jour depuis la date du test de dépistage inscrite dans ce document. Ce document doit comporter votre nom et prénom (tels qu'ils figurent sur la pièce d'identité utilisée pour le voyage), les données du laboratoire où le test a été réalisé (nom, adresse ou autres coordonnées), la date à laquelle le test a été effectué, ainsi que la méthode utilisée (PCR ou RAT) et le résultat (positif), permettant d'interpréter le document.

FORMALITÉS VOL RETOUR

À compter du 9 juin 2021, dans le cadre de la stratégie de réouverture des frontières françaises, une classification des pays et des modalités spécifiques pour les déplacements en provenance ou à destination du territoire français ont été définies, en fonction de la situation sanitaire et de la vaccination des voyageurs. Il vous faudra ainsi présenter à l'embarquement de votre vol retour (pour les adultes et les enfants de 11 ans et plus uniquement) pour pouvoir rentrer en France l'un des documents suivants :

Retour d'un pays classé en zone verte :

- Soit un certificat de vaccination pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet.
- Soit un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avant le départ pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet.

Retour d'un pays classé en zone orange :

- Les résultats d'un test PCR négatif de moins de 72h avant votre départ ou un test antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ.

Pour faciliter vos formalités avant retour, pour tous les voyages à forfait, nos équipes sur place (Représentant Club Marmara, Délégué Club Lookéa et Guide Circuits Nouvelles Frontières) seront à votre disposition dès votre arrivée pour vous communiquer toutes les informations relatives à cette démarche : centre de test, coût du test, moyen pour s'y rendre, procédure pour prendre rendez-vous.

Les coûts inhérents à ces formalités restent à votre charge. Vous pourrez vous faire rembourser votre test PCR au retour :

Fiche-Remboursement-PCR

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER !
PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !